

Une étude pointe les «répercussions considérables» de la mort de l'accord-cadre

 letemps.ch/suisse/une-etude-pointe-repercussions-considerables-mort-laccordcadre



Les mots sont forts. L'absence d'accord-cadre avec l'UE aura «des répercussions directes et indirectes considérables», juge Astrid Epiney, professeure de droit international et rectrice de l'Université de Fribourg. Celle-ci a été mandatée par le **Groupement des entreprises multinationales (GEM)** et la Fédération des entreprises romandes (FER Genève) pour faire une étude sur l'état de la relation entre la Suisse et l'UE. Ses conclusions sont pour le moins inquiétantes. «Les milieux économiques s'alarment de la situation et appellent à remettre en urgence ce dossier au centre des priorités», en déduisent les mandataires.

Le prix à payer de l'absence d'accord

C'était le 26 mai 2021. Après avoir tergiversé deux ans et demi sur la suite qu'il voulait donner au projet d'accord-cadre avec l'UE, le Conseil fédéral décide de tirer la prise. L'UE, qui a pour principe de ne jamais quitter la table des négociations, est sous le choc. En Suisse, c'est plutôt le soulagement qui prévaut. «Mieux vaut une fin effrayante qu'une frayeur sans fin», dit un proverbe que les politiciens alémaniques adorent citer.

Au fil des mois qui s'écoulent, la Suisse découvre le prix à payer en l'absence d'accord. L'UE avait averti plutôt mille fois qu'une qu'elle laisserait s'éroder la voie bilatérale, dont elle réclame la dynamisation depuis 2008. Elle s'est engagée dans un bras de fer impitoyable, bien qu'elle affiche, selon les chiffres de la faîtière «economiesuisse», une balance commerciale favorable de 48 milliards d'euros dans le domaine des services et de 34 milliards dans le secteur des biens. «L'UE peut certes être critiquée pour ce jeu de pouvoir qui a aussi des désavantages pour elle, mais cela ne change rien à la situation dont il convient de prendre note», écrit Astrid Epiney.

Pour la Suisse, les conséquences de l'absence d'accord-cadre sont autrement plus graves. Le 26 mai marque la fin d'une relation stable sur le plan juridique et l'ouverture d'une période d'incertitude, tout ce que détestent les investisseurs. «L'arrêt des négociations a et aura des effets réellement ou potentiellement nuisibles pour la Suisse, dont l'aspect le plus important est l'érosion successive de l'accès au marché tel qu'il est garanti actuellement», relève l'auteure de l'étude. Cela sans parler de la détérioration générale des relations entre la Suisse et l'UE, rendant la coopération plus difficile dans une multitude de domaines.

Sobrement, Astrid Epiney a recensé six scénarios, allant du statu quo à l'adhésion de la Suisse à l'UE. Un statu quo qui se contenterait de l'adaptation suisse à l'acquis communautaire? «Utile tout au plus pour une phase transitoire, mais sans perspective d'avenir», répond-elle. L'adhésion? «Pas réaliste dans un avenir plus ou moins proche».

L'appel à un débat rationnel

Selon la professeure, la piste la plus prometteuse consiste en une combinaison entre la négociation d'un accord-cadre auquel viendrait se greffer un ou plusieurs nouveaux accords sectoriels, qui prendrait le nom d'un paquet de «Bilatérales III». «Mais il est difficile voire impossible de prévoir si l'UE entrera en matière sur une telle démarche et si les deux parties parviendront à se mettre d'accord sur les questions institutionnelles». En conclusion, Astrid Epiney espère une «rationalisation du débat en évitant le recours à des concepts peu clairs mais très émotionnels comme la souveraineté ou les «juges étrangers».

A la lecture de l'étude, le président de la FER Genève Ivan Slatkine et le vice-président du GEM Olivier Straub sont unanimes: «Le blocage actuel ne doit pas durer. Dans le contexte actuel de la crise sanitaire, la rupture des négociations pénalise encore davantage les entreprises suisses. Il faut les reprendre sans attendre».

Pour sa part, l'avocat suisse résidant à Bruxelles Jean Russotto salue cette étude: «Elle démontre, sans emphase ni parti pris politique, l'immense pétaudière dans laquelle la Suisse s'est enfermée. La rupture du 26 mai a été le catalyseur d'une situation devenue juridiquement et économiquement intolérable». Jean Russotto n'est guère optimiste pour la Suisse. «A ce stade, je ne vois aucun appétit du côté de l'UE à entamer une négociation sur de nouveaux accords sectoriels, même avec des mécanismes institutionnels».

Michel Guillaume